

Référence : C.N.189.2025.TREATIES-X.21 (Notification dépositaire)

CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LES EFFETS INTERNATIONAUX
DES VENTES JUDICIAIRES DE NAVIRES

NEW YORK, 7 DÉCEMBRE 2022

BARBADE : RATIFICATION

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 8 mai 2025.

Le 8 mai 2025

